Le kit de la reprise :   
textes prêts à l’emploi.

Distributeurs vente en ligne  
Reprise 1 pour 1

Vendeurs en ligne, ces éléments de langage sont pour vous !

Si vous vendez et livrez vos clients, et que votre chiffre d’affaires sur ces produits dépasse 100 000 euros HT par an, vous devez également prévoir la reprise à la livraison.

Si vous vendez et livrez vos clients, et que votre chiffre d’affaires sur ces produits dépasse 100 000 euros HT par an, vous devez également prévoir la reprise à la livraison.

Pour répondre à cette obligation, vous devez informer vos clients des conditions de mise en œuvre de cette reprise. Nous vous proposons plusieurs textes courts pour vous y aider. Vous pouvez les reprendre sur vos supports numériques (site, newsletters, réseaux sociaux...) ou imprimés (journaux, flyers, affiches en magasin...).

N’hésitez pas à les adapter à votre situation.

En cas de doute, vous pouvez nous contacter.

**NB :** Si vous n’avez pas correctement informé vos clients, votre responsabilité peut être engagée, en cas de contrôle ou de contestation.

Les textes prêts à l’emploi comprennent :

* Des messages principaux
* Des articles : une brève et un article
* Une FAQ
* Des suggestions de publications pour vos réseaux sociaux

# 1. Les messages principaux

Vous livrez vos clients et vous réalisez plus de 100.000 euros HT de chiffre d’affaires annuel sur ces produits. Voici une proposition de message.

|  |  |
| --- | --- |
| Si le produit livré fait plus de 20 kg, vous devez proposer la reprise 1 pour 1  sur le lieu de la livraison | Un livré, un repris sans frais  Nous reprenons sans frais votre ancien meuble ou votre ancienne literie lors de la livraison d’un nouveau neuf. Donné ou recyclé, une deuxième vie les attend. Adressez-vous à un vendeur pour plus d’informations. (ou renseignez-vous dans votre magasin). |
| Si le produit livré fait moins de 20 kg, vous pouvez proposer la reprise 1 pour 1  sur un point de collecte partenaire | Un livré, un repris sans frais  Pour l’achat d’un petit meuble (moins de 20 kg), d’une couette, d’un oreiller, vous pouvez déposer sans frais l’ancien dans un point de collecte. (Renseignez-vous auprès de votre magasin pour connaître le site le plus proche de chez vous ou lien vers liste des points de collecte). |

# 2. Articles

## Brève

**La reprise, le début d’une nouvelle vie   
Chez xxx, nous offrons une deuxième vie à vos produits**

Nous reprenons sans frais votre ancien meuble ou votre ancienne literie à la livraison pour l’achat d’un produit équivalent. Donnés ou recyclés, une deuxième vie les attend. Pour en savoir plus, consultez nos conditions de reprise.

*Moins de 400 signes*

## Article

**La reprise, le début d’une nouvelle vie   
Chez xxx, nous offrons une deuxième vie à votre literie**

Vous allez acheter un nouveau meuble, vous songez à remplacer votre literie, et vous vous demandez que faire de l’ancien ? Nous avons maintenant une solution simple et éco-responsable à vous proposer.

### Simple

À l’achat d’un nouveau produit, vous pouvez confier l’ancien à notre livreur sans frais. Seule condition : le meuble repris doit être équivalent à celui acheté. En d’autres termes, une chaise pour une chaise, un lit 1 place pour un lit 1 place, etc. Pour un meuble livré en kit, vous devrez certainement démonter et emballer l’ancien. Si vous vous séparez de votre matelas, le transporteur vous fournira un sac à matelas pour le protéger et assurer une reprise en toute sécurité. Enfin pour les meubles facilement transportables (tabourets, casiers de rangement, couettes...), vous pouvez également les déposer dans un point de collecte.

### Éco-responsable

Ecomaison, l’éco-organisme de la maison agréé par les pouvoirs publics, partenaire de plus de 500 associations solidaires, garantit le recyclage du produit s’il est trop abîmé. Financé par l’éco-participation affichée à côté du prix, son objectif est le ZÉRO déchet. Non seulement vous vous débarrassez de votre commode démodée, de votre matelas fatigué, de votre table bancale... mais en plus vous protégez l’environnement et soutenez l’emploi local.

*Moins de 1500 signes*

# 3. Propositions de publications

Reprise sans frais ! Simplifiez-vous la vie.

Avec XXX, donnez ou recyclez votre ancien meuble sans frais.

Avec XXX, donnez ou recyclez votre ancienne literie sans frais.

Chez XXX, la reprise c’est maintenant.

# 4. FAQ

**Comment ça marche la reprise de mes anciens meubles ou de mon ancienne literie ?** Pour tout achat d’un nouveau meuble ou d’une nouvelle literie, nous reprenons l’ancien sans frais. Il vous suffit de le signaler avant la conclusion de la vente. Le livreur reprend votre ancien meuble ou votre ancienne literie au lieu de livraison (chez vous ou en point relais). Pour les matelas, le transporteur vous fournira un sac à matelas pour le protéger et assurer une reprise en toute sécurité. Pour les petits meubles (chaises, tabourets, éléments de rangement...), vous pouvez les rapporter directement à un point de collecte.

**Quels sont les produits concernés ?** Tous les meubles de salon, du séjour, de la salle à manger, de la chambre à coucher, de bureau, de cuisine, de jardin, de salle de bain, ainsi que les rangements, canapés, matelas, sommiers, têtes de lit, couettes, oreillers meubles pour animaux...

**Y a-t-il une taille maximum pour la reprise ?** Non. Le produit repris doit être équivalent à celui acheté. Une commode pour une commode, un lit 1 place pour un lit 1 place.

**Combien cela coûte ?**  La reprise d’un produit usagé équivalent est sans frais dans le cadre de l’achat d’un produit neuf.

**Mon meuble/ma literie est encore en bon état, comment faire si je souhaite le/la donner à une association ?** Vous pouvez aller sur le site d’Ecomaison pour connaître l’association la plus proche de chez vous : www.ecomaison.com

**Que deviennent les meubles repris ?** Le produit repris est réemployé ou recyclé grâce à Ecomaison, l’éco-organisme de la maison agréé par les pouvoirs publics. Les meubles encore en bon état peuvent être confiés à des associations solidaires à proximité. Les plus abîmés sont recyclés. Ils sont transformés en matières premières (bois, ferraille, plastique, mousse...) ou servent de combustibles pour l’industrie ou le chauffage.